



COMMUNIQUE DE L'USP du 22 mars 2018

Pour une contention efficace

En raison des politiques de réduction continue des budgets de la psychiatrie, et d'amélioration concomitante de l'amélioration de la qualité de vie au travail (AQVT) des psychiatres, l'USP approuve les nouvelles bonnes pratiques impulsées par la Haute autorité de santé en matière d'efficacité de la contention :

- contention séquentielle deux jours sur cinq (pour éviter l'usure prématurée du matériel par une utilisation quotidienne intensive),
- auto-contention par les patients (pour promouvoir l'autonomie des usagers et optimiser le temps de travail infirmier),
- questionnaire de satisfaction sur la contention obligatoirement réactualisé toutes les six heures.

Contacts

Claire Gekiere
Pascal Boissel